

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 décembre 2022

Délibération CA_20221216_001

Convention de partenariat 2022-2025 entre le SDIS de l'Indre et le Département

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. La convention de partenariat 2022-2025 entre le Département et le SDIS est approuvée et le président ou son représentant est autorisé à la signer.

FLEURET Marc